



Le Bulletin Municipal

Numéro 2
Juillet 2008

19340 Monestier Merlines

Les 10 ans de la fromagerie de l'Aire des Sully

Le 09 Juin, dans les locaux de l'ESAT (établissement et services d'aide par le travail) a été célébré le dixième anniversaire de la fromagerie de l'Aire des Sully. La première pierre a en effet été posée le 21 Février 1998. Le fromage phare est le Saint Laurent, Qui pèse environ 1,2 kg et doit son nom à Simon Louradour. Saint Laurent est le Saint Patron de la commune (fêté le 10 août) et aussi le patron des

cuisinières, des cuisiniers, des traiteurs et des rôtisseurs. Afin de devenir plus attractive et plus compétitive, la fromagerie a su diversifier sa production. La fromagerie est couronnée par deux médailles : médaille d'argent au concours général agricole à Paris en 2007 pour la fourme limousine et en 2008 (médaille d'argent également) pour le Saint Laurent.

De nombreuses personnes – de la fondation Jacques Chirac, travailleurs de l'ESAT, invités- ont participé à ce moment de fête et de convivialité, au cours duquel les fameux fromages ont pu être appréciés.



Coup de neuf à la salle des fêtes

Ouverte en 1982, la salle des fêtes de la commune nécessite des travaux d'entretien et d'aménagement :

Les gouttières sont percées et vont donc être refaites. Le toit sera par la même occasion nettoyé.

Une dalle de 10 m² va être réalisée à l'entrée, les marches refaites, afin de prévenir toute chute et d'éviter, en cas de mauvais temps, de patauger dans la boue avant d'entrer.

Un collecteur de mégots sera installé devant la salle des fêtes et devra donc être vidé après chaque location de la salle, ceci pour respecter l'interdiction de fumer à l'intérieur et de respecter la nature en ne jetant pas les mégots par terre.

D'autres travaux seront à prévoir : désherbage, réfection de la clôture.

Travaux de voirie

L'entreprise Mattioz, retenue après une procédure d'appel d'offre à laquelle neuf entreprises ont répondu, a réalisé les travaux de voirie prévus sur la commune.

- Réfection du chemin menant au Moulin de Monestier (CR5)
- Finition du chemin menant Chez Ribbes
- Aménagement du fossé et de l'entrée d'un pré au Bourg (CR2).

Dalle de la salle des fêtes

Suite à la consultation de deux artisans maçons pour la réalisation de la dalle de la salle des fêtes, les deux devis étant identiques financièrement, le Conseil Municipal a décidé de retenir le maçon disponible le plus tôt, en l'occurrence Mr Baquier, d'Aix.

Agrandissement du cimetière

Les travaux de l'extension du cimetière, d'un montant global de 71 355 € HT se feront en deux tranches (2008 et 2009). Une aide du Département sera demandée en 2009 pour la tranche 2. Une aide départementale a déjà été obtenue en 2008 pour la tranche 1. Pour des raisons de commodité et d'efficacité, les gros travaux commenceront vraisemblablement en 2009. A noter que la déviation de la conduite d'eau potable et l'étude hydrogéologique ont été réalisées en 2007.

Arrivées :

Hervé, Angélique et Chloé HACHULA, à La Vervialle
Frédéric CHEPSAT et Coralie NEVES, Chez Ribbes

Point d'apport volontaire

La Communauté de Communes travaille en ce moment sur un projet de points d'apport volontaire dans chacune des 10 communes de la communauté. Il s'agit de containers pour le tri (verres, plastiques, cartons et papiers), entouré d'un bardage bois et accompagné d'une signalétique adéquate. Des subventions peuvent être obtenues. Les 10 communes ont des degrés d'avancement divers dans ce domaine et il s'agit d'harmoniser la politique communautaire en matière de tri des déchets. Pour Monestier Merlines, le lieu retenu est le parking face à la mairie, qui accueille déjà les containers pour verres et cartons.

Conseil Municipal du 13 Juin 2008

Plus d'information sur le panneau d'affichage à la mairie

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le 13 Juin 2008. A l'ordre du jour : un problème de sécurité à Veyrières (passage de motos et quads dans une voie sans issue), des délibérations (avis favorable à l'intégration du Syndicat de l'Abeille dans la Communauté de Communes, création d'un lot destiné à la construction à La Vervialle), un projet de point de collecte pour les déchets recyclables (plastiques et cartons) – en lien avec la Communauté de Communes, les seniors du canton (nouvelle vice présidente, augmentation du prix du repas, préparation d'une animation), Festival d'Art Animalier (proposition d'une animation le 10 Août, jour de la Saint Laurent, sur les citations, expressions et proverbes se référant à l'animal), plan d'eau de l'Abeille (analyses en cours), élections (sénatoriales le 21 Septembre 2008 et prud'homales le 3 Décembre 2008).

Elections sénatoriales

Ces élections ont lieu à Tulle le 21 Septembre. La commune a désigné un délégué titulaire et trois suppléants le 27 Juin pour participer à ces élections qui se déroulent par le biais des grands électeurs et non au suffrage universel direct. Délégué titulaire : Gérard Guineton. Délégués suppléants : Nathalie Le Gall, Claude Ferlanda, Béatrice Guillou.

A noter que le nombre de sénateurs est actuellement de 341, nombre amené à augmenter.

Mairie de Monestier Merlines

Téléphone : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Ouverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14h00 à 19h00

Jury d'assises

Le 18 juin, la liste préparatoire du jury d'assises pour l'année 2008 a été tirée au sort. Elle se fait sur les communes regroupées d'Aix, Couffy, Courteix, Lamazière Haute, Monestier Merlines et Saint Pardoux le Neuf. Les trois personnes tirées au sort sont Céline Lecadet, inscrite à Courteix ; Gisèle porte, née Aubessard, inscrite à Saint Pardoux le Neuf et Caroline Le Moing, inscrite à Courteix.

Le dicton du numéro 2

Qui veut bon navet,
Le sème en juillet.